

EN EN  
Manufacturers' instruction and information  
FR FR  
Instructions et informations du fabricant



Cat. II  
Reg (EU)2016/425

EN937:2012+A1:2012

EVEREST  
SAFETY HELMET

S A F E T Y  
HIVE



BERNABE COTE D'IVOIRE  
99, Bd de Marseille 01 BP 1867  
R.C. Abidjan 758  
Abidjan 01 - Republique de Cote d'Ivoire

<https://hive.bernabeafrique.com/>  
[hivesupport@bernabeafrique.com](mailto:hivesupport@bernabeafrique.com)

Art. 83602



8 019190 836025 >

Made in China

Art. 83606



8 019190 836063 >

EN INDUSTRIAL BUMP CAP  
Instructions and information from the manufacturer

BERNABE COTE D'IVOIRE - 99, Bd de Marseille 01 BP 1867 - R.C. Abidjan 758 - Abidjan 01 - Republique de Cote d'Ivoire  
MODEL: 83602- 83606 - EVEREST

DESCRIPTION: These devices are for general use in industry and they are intended primarily to provide protection to the wearer against falling objects and consequential brain injury and skull fracture.

However, always remember that no item of PPE can provide full protection and care must always be taken while carrying out the risk-relation activity. For proper use, see warnings and instructions. CAREFULLY READ THESE INSTRUCTIONS BEFORE USING THIS PRODUCT

APPLICATION AND LIMITATION OF USE: This helmet is designed to provide limited head protection by reducing the force of small falling objects striking or penetrating the top of the shell. It was not designed to provide front, side, or rear impact or penetration protection, while it may protect against light bumps to these areas. Avoid contact of these devices with electrical wires, very low temperature (-20° or -30°) and very high temperature (+150°).

INSTALLATION OF THE SUSPENSION

1. Turn helmet upside down. Place suspension inside helmet with brow pad to ward front bill. Shock liner should remain inside the helmet shell.

2. Bending the hanger key outward at hinge, insert key into respective key slot. Push key firmly until it locks into place. Repeat for each hanger key.

ADJUSTING THE SUSPENSION FOR VERTICAL FIT : The headband may be raised or lowered in the front and/ or back by repositioning the hanger keys.

1. Remove suspension from helmet by pulling up on the hanger keys until they pop out of the helmet.

2. Rotate hanger key 90° in either direction until hole in hanger key aligns with post on headband. Pull key away from headband.

3. Move key to the desired vertical position.

4. Rotate hanger key 90° toward headband until key locks in place.

5. Repeat steps 2-4 for other hanger keys.

6. Reinstall Suspension into helmet.

For adequate protection this helmet must fit or be adjusted to the size of the user's head.

The helmet is made to absorb the energy of a blow by partial destruction or damage to the shell and the harness, and even though such damage may not be readily apparent, any helmet subjected to severe impact should be replaced. The attention of users is also drawn to the danger of modifying or removing any of the original component parts of the helmet, other than as recommended by the helmet manufacturer. Helmets should not be adapted for the purpose of fitting attachments in any way not recommended by the helmet manufacturer. Do not apply paint, solvents, adhesives or self-adhesive labels, except in accordance with instructions from the helmet manufacturer.

ADJUSTING THE SUSPENSION SIZE

Sure-lock Ratchet Suspension

1. Pull out the knob to adjust, press knob to lock tightly.

2. Turn the knob counterclockwise until headband opens to largest size.

3. Place helmet on your head, and then turn the knob clockwise until headband is comfortable and snug.

DO NOT OVER TIGHTEN.

CLEANING AND DISINFECTION: Clean the helmet with mild soap and lukewarm water. Do not use paints, solvents, chemicals, adhesives, gasoline or other substances on this helmet. The impact resistance and other protective properties of the helmet may be destroyed by such substances. The loss of these protective properties may not be apparent or readily detectable by the user.

After each use, disinfection should be done with agents that are not known to be harmful to the wearer.

OBSOLESCENCE : The helmet can be expected to remain in service for 5 years or more, when it is not damaged during use.

PRE-USE INSPECTION: Always do a visual inspection of the helmets immediately before use to ensure that it is in a serviceable condition and operates correctly; The helmet should have no cuts, burr, damages, missing parts, cracks, nicks or breaks. WARNING: to ensure the safety of users, the device should be regularly examined per a month by a competent person strictly in according with manufacturer's periodic examination procedure for continued efficiency and durability of the device.

RESCUE: Before and during use, information must be provided about how to perform a safe and efficient rescue operation.

STORAGE: Store the helmet in a cool, dry and clean place out of direct sunlight. Avoid area where heat, moisture, light, oil, vapors or other degrading elements may be present.

REPAIR & REPLACE: The equipment should not be altered and any repairs must be carried out with the manufacturer's instructions. If the product becomes damaged, if a helmet (and its harness) is damaged, it should not be repaired but it must be replaced.

WARNING: when a helmet has been subjected to a blow or knock, it might not show any signs of damage, and helmets subjected to blows must be replaced.

PACKAGING : There are no particular packaging requirements for transportation.

MARKING:



CE: Conform to PPE regulation;  
BERNABE COTE D'IVOIRE - 99, Bd de Marseille 01 BP 1867 - R.C. Abidjan 758 - Abidjan 01 - Republique de Cote d'Ivoire; Manufacturer  
52-66 cm: Size range  
EVEREST: Helmet model  
ABS: The material of helmet shell  
EN 397:2012+A1:2012: European standard and publishing year;  
REGULATORY REFERENCES: The industrial helmets are classed as Personal Protective Equipment (PPE) by the European new regulation (EU) 2016/425 and have been shown to comply with this regulation through the Harmonised European Standard EN 397:2012+A1:2012  
NOTIFIED BODY: ALIENOR CERTIFICATION - ZA DU SANITAL 21 RUE ALBERT EINSTEIN 86100 CHATELLERAULT France - N°2754

## FR CASQUETTE ANTI-HEURT POUR L'INDUSTRIE

Instructions et informations du fabricant

FABRICANT: BERNABE COTE D'IVOIRE - 99, Bd de Marseille 01 BP 1867 - R.C. Abidjan 758 - Abidjan 01 - Republique de Cote d'Ivoire  
MODÈLE: 83602- 83606 - EVEREST

DESCRIPTION: Ces dispositifs ont été conçus pour un usage industriel général et sont principalement destinés à protéger les utilisateurs contre les chutes d'objets et les lésions cérébrales ou fractures de la tête. Cependant, aucun EPI ne peut assurer une protection complète et des précautions doivent toujours être prises lors de la réalisation de l'activité. Pour une utilisation correcte, consulter les avertissements et les instructions.

LIRE ATTENTIVEMENT CES INSTRUCTIONS AVANT D'UTILISER LE PRODUIT

APPLICATION ET LIMITATION D'UTILISATION: Ce casque est conçu pour offrir une protection limitée à la tête en réduisant l'impact des petits objets qui tombent en heurtant ou en pénétrant le haut de la coque. Il n'a pas été conçu pour fournir une protection contre les chocs, la pénétration antérieure, latérale ou postérieure; dans ces zones, il offre une protection contre les chocs légers. Éviter tout contact de ces appareils avec des fils électriques, des températures très basses (-20° ou -30°) et des températures très élevées (+ 150°).

INSTALLATION DE SUSPENSION

1. Retourner le casque. Positionner la suspension à l'intérieur du casque avec la protection avant correctement positionnée. L'amortisseur doit rester à l'intérieur de la coque du casque.
2. Insérer le crochet dans la fente appropriée. Appuyer fermement sur le crochet jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Répéter l'opération pour chaque petit crochet.

RÉGLAGE DE LA SUSPENSION POUR L'ADAPTION VERTICALE

Le serre-tête peut être relevé ou abaissé à l'avant et / ou à l'arrière en repositionnant les crochets.

1. Retirer la suspension du casque en tirant les crochets respectifs vers le haut jusqu'à ce qu'ils sortent du casque.
2. Faites pivoter le petit crochet de 90° dans les deux sens jusqu'à ce qu'il s'aligne avec le montant de l'arceau. Retirer le crochet de l'arceau.
3. Déplacer le crochet dans la position verticale souhaitée.
4. Tourner le petit crochet de 90° vers l'arceau jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
5. Répéter les étapes de 2 à 4 pour les autres petits crochets.
6. Réinstaller la suspension dans le casque.

Pour une protection adéquate, le casque doit être adapté à la taille de la tête de l'utilisateur.

Le casque est conçu pour absorber l'énergie générée par un coup avec une destruction partielle ou des dommages à la coque et au harnais, et bien que de tels dommages puissent ne pas être facilement évidents, tout casque soumis à un fort impact doit être remplacé. Ne pas altérer, modifier ou retirer tout composant d'origine du casque autre que celui recommandé par le fabricant. Les accessoires doivent être montés conformément aux

recommandations du fabricant. N'appliquer pas de peinture, de solvants, d'adhésifs ou d'étiquettes à moins qu'ils ne soient conformes aux instructions du fabricant du casque.

RÉGLAGE DE LA TAILLE

1. Tirer sur le bouton pour régler, appuyer sur le bouton pour le verrouiller fermement.
2. Tourner le bouton dans le sens antihoraire jusqu'à ce que l'arceau s'ouvre à sa taille maximale.
3. Placer le casque sur la tête, tourner le bouton dans le sens horaire jusqu'à ce que l'arceau soit confortable et bien ajusté.

Ne pas trop serrer.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Nettoyer le casque avec un savon neutre et de l'eau tiède. N'utiliser pas de peintures, solvants, produits chimiques, adhésifs, essence ou autres substances. La résistance aux chocs et autres propriétés de protection du casque peuvent être annulées par ces substances. La perte de ces propriétés de protection peut ne pas être évidente ou facilement détectable par l'utilisateur. Après chaque utilisation, il est recommandé de désinfecter le produit avec des agents connus pour ne pas être nocifs pour l'utilisateur.

DURÉE DE VIE : La durée de vie du casque est d'environ 5 ans ou plus, lorsqu'il n'est pas endommagé pendant l'utilisation.

INSPECTION AVANT UTILISATION: Effectuer toujours une inspection visuelle des casques immédiatement avant utilisation pour vous assurer qu'ils sont en bon état et qu'ils fonctionnent correctement. Le casque ne doit pas présenter de coupures, fissures, dommages, pièces manquantes, entailles ou ruptures.

ATTENTION: pour assurer la sécurité de l'utilisateur, l'équipement doit être examiné périodiquement tous les mois par une personne compétente selon la procédure établie par le fabricant pour l'efficacité et la durabilité constantes de l'équipement.

RÉCUPÉRATION: Avant et pendant l'utilisation, des indications doivent être fournies sur la façon d'effectuer une opération de sauvetage sûre et efficace.

CONSERVATION: Ranger le casque dans un endroit frais, sec et propre à l'abri de la lumière directe du soleil. Éviter les zones où de la chaleur, de l'humidité, de la lumière, de l'huile, des vapeurs ou d'autres éléments dégradants peuvent être présents.

RÉPARATION ET REMPLACEMENT: L'équipement ne doit pas être modifié et les réparations doivent être effectuées conformément aux instructions du fabricant. Si le produit est endommagé, si un casque (et son harnais) sont endommagés, ils ne doivent pas être réparés mais remplacés.

AVERTISSEMENT: lorsqu'un casque a été soumis à des coups ou à des chocs, il ne peut montrer aucun signe de dommage visible mais il doit être remplacé.

EMBALLAGE: Il n'y a pas d'exigences particulières d'emballage pour le transport.

MARQUAGE:



CE: Conforme au règlement EPI;

HIVE: Marque d'identification du producteur (nom commercial)

BERNABE COTE D'IVOIRE - 99, Bd de Marseille 01 BP 1867 - R.C. Abidjan 758 - Abidjan 01 - Republique de Cote d'Ivoire; informations du fabricant

52-66 CM: Dimensions

EVEREST: Modèle de casque

ABS: Matériau de la coque du casque

EN 397:2012 + A1:2012: norme européenne et année de publication;

RÉFÉRENCE NORMATIVE : Les casques industriels sont classés comme équipements de protection individuelle (EPI) par le nouveau règlement européen (UE) 2016/425 et se sont avérés conformes à ce règlement grâce à la norme européenne harmonisée EN 397: 2012 + A1: 2012.

ORGANISME NOTIFIÉ: ALIENOR CERTIFICATION - ZA DU SANITAL 21 RUE ALBERT EINSTEIN 86100 CHATELLERAULT France - N°2754